

COMPAGNIE QU'ESCADRON

D'ENQUETE PRELIMINAIRE

91307488

UNITE B.T

CODE UNITE PROCÈS-VERBAL N° / 19 N° 2548/91

Renseignements Administratifs

N° PIÈCE 1 N° FEUILLET 1/1

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

ANALYSE : Passage d'un O.V.N.I (Objet volant non identifié).

Témoin : R , M

91307488

NOUS SOUSSIGNÉ(S) V , J , MDL/C, OPJ - LI , L Gend, APJ de la compagnie de en résidence à la brigade de de VU L'(ES) ARTICLE(S) 16 à 20 et 75 du code de procédure pénale. RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE

CE JOUR vingt huit novembre mil neuf cent quatre vingt onze à vingt deux heures vingt huit, Monsieur R , M domicilié

a été témoin du passage d'un O.V.N.I sur le secteur de la IL si- gnale les faits téléphoniquement au centre opérationnel groupement de . Il pré- cise que le temps d'observation n'a duré que quelques secondes.

Le 29/11/91 à 11 heures 15', nous nous rendons au domicilié du témoin. Nous Gendarme L entendons : -----

R , M , 49 ans, gardien de camping domicilié camping " " ; , né le à , fils de , marié de nationalité française qui nous déclare à 11 heures 20' : -----

Je suis le gardien du camping sis . Hier soir à 22 heures 28' très exactement, j'ai été témoin du passage d'un OVNI. Sa trajectoire était parallèle à la route qui dessert le phare de la Coubre. L'objet a obliqué ensuite sur la droite au-dessus de la forêt en direction des . Il se déplaçait à grande vitesse. Je n'ai entendu aucun bruit. En ce qui concerne les lueurs, je suis à même de vous dire qu'il s'agissait de lumières vertes (vert fluorescent). IL y en avait 6 ou 7 regroupées approximativement comme sur le croquis que je vous remets ce jour. Le diamètre des lumières était de 10 à 12 cm. Je n'ai senti aucune odeur particulière. Pour moi, je suis formel, ce n'était pas un avion. Je précise que les lumières clignotaient. J'ai observé ce phénomène pendant 8 à 10 secondes. A un moment, les lumières ont commencé à s'éteindre les unes après les autres depuis l'arrière. Les lumières représentaient une sorte de cigare. -----

Le 29/11/91 à 11 heures 40'. Lecture faite par moi des renseignements d'état-civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher. La personne entendue L'A.P.J. A signé au carnet de déclarations.

Le croquis communiqué par le témoin est annexé à la présente procédure (An- nexes I). Nous joignons également un plan de situation du secteur de indiquant la trajectoire approximative de l'objet. Poursuivant cette enquête, nous avons pris contact verbalement avec les militaires du sémaphore de la Coubre. Ces derniers n'ont rien remarqué de particulier.

INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES (Voir B.E.) DATE DE CLOTURE DESTINATAIRES 1 AUX ARCHIVES

Dans cette affaire, nous pensons que le témoignage de Mr R est à prendre au sérieux. C'est une personne de bonne moralité. Il ne suit pas de traitement médical. A l'issue de son audition, Mr R nous a déclarés verbalement qu'il n'était pas en mesure d'évaluer l'altitude de l'engin étant donné que la forêt faisait écran. IL se trouvait devant son domicile au moment de l'apparition.

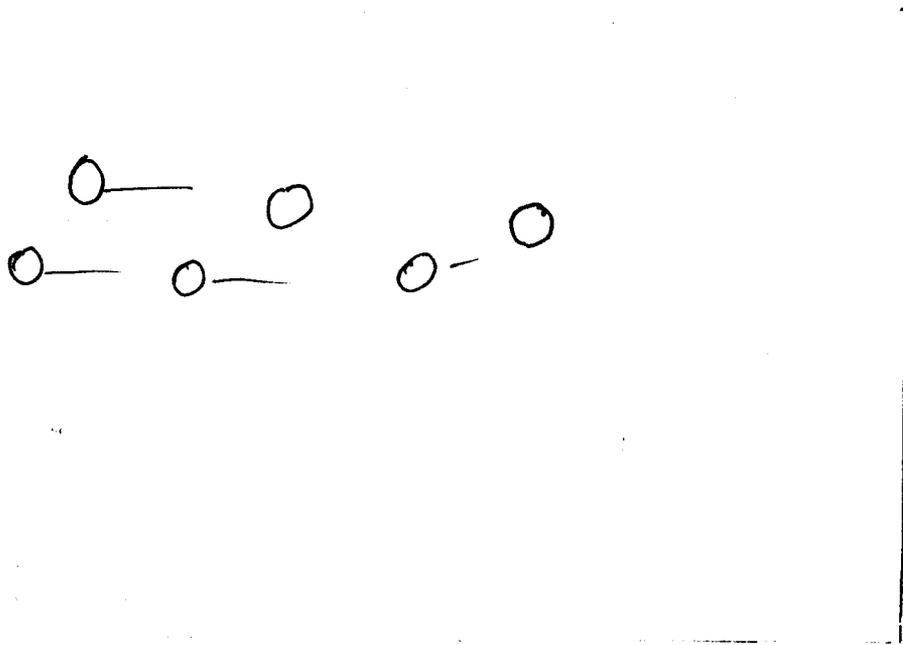
Le 30/11/91, dans le journal local, nous avons remarqué qu'il y avait un article qui traitait du passage de cet OVNI. Nous annexons également une photocopie de ce document à la présente procédure.

Fait et clos à _____, le 01/12/91.

L'enquêteur.

NOTA : Nous joignons également à cette procédure (annexe III) un plan de la palmyre indiquant la position du témoin et la trajectoire approximative de l'OVNI.

CROQUIS DU TEMOIN



MIXXK 11

EXTRAIT DU

du 30/11/91.

PHÉNOMÈNE

du 30/11/91

Des lueurs dans le ciel

D'étranges boules de feu ont été aperçues, jeudi soir, dans le ciel du , d'

à

Comme si sa combustion venait de s'achever. »

PAROLE DE PILOTE

A , G G a lui aussi cru à « un avion en flammes avec des morceaux qui giclent de tous côtés ». Même chose à , où un couple circulant en voiture a aperçu « une boule de feu suivant une trajectoire horizontale d'est en ouest ».

Observation identique de la part de T M négociant en vin à , domicilié au (près de), qui circulait sur la RN A , jusqu'à , les gendarmes ont recueilli nombre de témoignages similaires.

L'hypothèse (peu crédible) d'un tir de laser (fréquemment utilisé pour cibler des engins fictifs à haute altitude) depuis la base militaire de a même été avancée.

Et si les observations diffèrent quelque peu — à , par exemple, M. T aurait quant à

lui vu « des boules de feu, bleues et vertes, virant brusquement au rouge lors d'un changement de direction » —, le doute n'est plus permis. Quelque chose a traversé jeudi soir, vers 22 h 30, le ciel du . On ne saurait mettre en doute la parole de pilotes et opérateurs de la tour de contrôle de , pas plus que celle d'un gendarme de , également témoins.

Etrange coïncidence, la navette américaine effectuait approximativement à la même heure (22 h 30 GMT) une manœuvre imprévue pour éviter en pleine stratosphère la collision avec un débris de fusée soviétique. Difficile d'établir un lien de cause à effet.

Reste que, avec 7 000 débris, du gant d'astronome au morceau de fusée, flottant en orbite terrestre, la probabilité d'en « recevoir un sur la tête » devient chaque jour un peu plus forte...

AVEC LES AGENCES DÉPARTEMENTALES

Passionné d'astronomie, M n'est pas du genre à s'en laisser conter par quelques fantaisies extraterrestres. Le regard dans les étoiles certes, mais la tête sur les épaules. Jeudi soir, pourtant, alors qu'il circulait au volant de sa voiture du côté de ; le jeune réalisateur s'est voulu involontaire témoin d'une étonnante et mystérieuse apparition céleste, observée vers 22 h 30, d' à par bon nombre d'habitants du

« Une boule de feu lâchant des gerbes d'étincelles et suivie d'une longue traîne incandescente, un peu comme une comète. Au début, j'ai eu vraiment peur. L'objet se trouvait, en effet, pratiquement à l'horizontale, à environ 1 kilomètre d'altitude, ce qui est plutôt inhabituel pour une météorite. J'ai cru qu'un avion était en train de se crasher. Il se déplaçait à la même vitesse. Mais, au bout d'une dizaine de secondes, le phénomène s'est évanoui sans bruit.